

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2010

Marseille, le 18 juin 2010 - Les actionnaires d'Avenir Telecom (cotée sur NYSE Euronext Paris – Compartiment C), acteur européen de la distribution des produits et services de télécommunications, se sont réunis en assemblée générale mixte, vendredi 18 juin 2010 à 08h30 à Marseille, au siège social de la Société.

63,05% du capital et 75,72% des droits de vote étaient représentés.

► **Adoption des résolutions en Assemblée Générale**

A l'issue de la lecture des documents légaux, les actionnaires ont procédé au vote des résolutions, qui concernaient :

- **1^{ère} résolution ordinaire**

Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

► Résolution adoptée à 88,99% des votes exprimés.

- **2^{ème} résolution ordinaire**

Ratification des 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, et 19^{ème} résolutions de l'assemblée générale en date du 18 septembre 2009

► Résolution adoptée à 97,09% des votes exprimés.

- **3^{ème} résolution extraordinaire**

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.

► Résolution adoptée à 98,72% des votes exprimés.

- **4^{ème} résolution extraordinaire**

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offre au public.

► Résolution adoptée à 88,99% des votes exprimés.

- **5^{ème} résolution extraordinaire**

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par placement privé visé à l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier.

► Résolution adoptée à 88,99% des votes exprimés.

- **6^{ème} résolution extraordinaire**

Possibilité d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital.

► Résolution adoptée à 93,08% des votes exprimés.

- **7^{ème} résolution extraordinaire**

Autorisation consentie au conseil d'administration, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans les conditions de la 4^{ème} résolution et de la 5^{ème} résolution, de fixer, dans la limite de 10 % du capital, le prix d'émission dans les conditions fixées par l'assemblée générale.

- ▶ Résolution adoptée à 91,82% des votes exprimés.

- **8^{ème} résolution extraordinaire**

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.

- ▶ Résolution adoptée à 99,98% des votes exprimés.

- **9^{ème} résolution extraordinaire**

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription.

- ▶ Résolution adoptée à 91,82% des votes exprimés.

- **10^{ème} résolution extraordinaire**

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers.

- ▶ Résolution adoptée à 99,98% des votes exprimés.

- **11^{ème} résolution extraordinaire**

Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice, d'une part, du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux visés à l'article L.225-185, de la Société et d'autre part, du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux des sociétés ou groupements liés à la Société au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce.

- ▶ Résolution adoptée à 88,99% des votes exprimés.

- **12^{ème} résolution extraordinaire**

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et/ou mandataires sociaux.

- ▶ Résolution adoptée à 88,99% des votes exprimés.

- **13^{ème} résolution extraordinaire**

Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues.

- ▶ Résolution adoptée à 90,25% des votes exprimés.

- **14^{ème} résolution mixte**

Pouvoirs pour formalités

- ▶ Résolution adoptée à l'unanimité.

► **Calendrier de communication financière 2010-2011**

Le calendrier de communication financière pour l'exercice 2010-2011 se présente comme suit (diffusion après la clôture du marché) :

► Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2010-2011	26 août 2010
► Assemblée Générale Annuelle	28 septembre 2010
► Chiffre d'affaires et résultats du 1 ^{er} semestre 2010-2011	25 novembre 2010
► Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2010-2011	15 février 2011
► Chiffre d'affaires annuel 2010-2011	11 mai 2011
► Résultats annuels 2010-2011	22 juin 2011

A propos d'Avenir Telecom

Avenir Telecom est l'un des principaux distributeurs européens de produits et services de téléphonie mobile. Le Groupe distribue des téléphones mobiles, abonnements et accessoires directement dans son réseau de plus de 600 magasins actifs détenus en propre à l'enseigne Internity (distribution directe) et auprès d'une clientèle d'hypermarchés et de revendeurs indépendants (distribution indirecte).

Avenir Telecom emploie près de 3 000 personnes dans 6 pays : France, Royaume-Uni, Espagne, Roumanie, Portugal, Bulgarie.

Avenir Telecom est coté sur NYSE Euronext – compartiment C (Euronext Paris).

L'action Avenir Telecom fait partie des indices Gaia Index, CAC All shares, CAC Mid & Small 190, CAC Small 90, IT CAC, Next 150, et SBF 250.

ISIN: FR0000066052 / Reuters: AVOM.LN / Bloomberg: AVT:FP

► **Contacts**

Agnès Tixier

Directeur Financier

Tel. : +33 4 88 00 61 32

Fax : +33 4 88 00 61 00

e-mail: atixier@avenir-telecom.fr

Carole Alexandre

Responsable Communication Financière

Tel. : +33 4 88 00 61 32

Fax : +33 4 88 00 61 00

e-mail: calexandre@avenir-telecom.fr

► **Site Internet: www.avenir-telecom.com**